



■ | La Fondation RATP

Pour plus de respect dans la ville



La Fondation d'entreprise RATP

Pour plus de respect dans la ville

La Fondation RATP a pour mission de promouvoir une valeur chère à l'entreprise et à ses salariés : le respect. Le respect dans la ville pour permettre aux citoyens de mieux vivre ensemble est une ambition sur laquelle la Fondation RATP s'engage avec les acteurs associatifs qui concrétisent cette valeur sur le terrain dans trois domaines d'interventions :



lien et entraide

Plus de lien et d'entraide dans la ville, c'est favoriser les échanges en luttant contre l'isolement des personnes en difficulté.

C'est tendre la main et respecter les autres autant que soi.



civisme et environnement

Plus de civisme dans la ville, c'est valoriser les responsabilités et devoirs civiques de chacun, à l'égard des autres (civilité et humanité) et de son environnement (écologie). C'est respecter la ville et l'harmonie qui la compose.



égalité des chances

Plus d'égalité des chances dans la ville, c'est favoriser l'éducation, l'apprentissage, l'insertion sociale et professionnelle. C'est offrir à tous ceux qui en ont besoin l'opportunité de (re)trouver sa voie pour réussir. C'est respecter chacun, quels que soient son origine ou son parcours.





La Fondation d'entreprise RATP

A l'écoute des associations

Depuis sa création en 1995, la Fondation RATP a soutenu et conseillé plus de 400 projets proposés par des associations de petite ou moyenne taille, ancrées dans les quartiers.

Quelques projets porteurs de la valeur de respect ont été retenus dans les villes où la RATP développe son activité internationale.



Votre association souhaite soumettre un projet

Quels projets peuvent être soutenus ?

Avant de soumettre votre projet, assurez-vous qu'il contient des objectifs clairs et cohérents avec la mission de la Fondation RATP et l'un de ses trois domaines d'intervention.

Les projets originaux, exemplaires, pérennes et valorisant l'esprit d'initiative sont privilégiés.

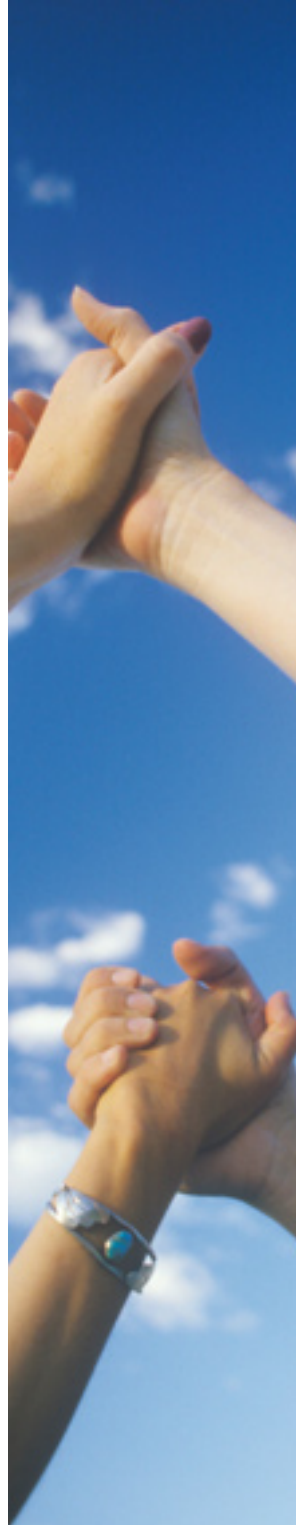
Quelles sont les étapes ?

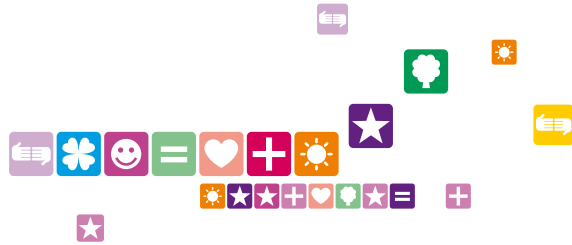
Envoyez-nous par courriel à fondation@ratp.fr une note de synthèse présentant les objectifs, le public ciblé, le calendrier, le territoire et le budget prévisionnel du projet.

Si votre projet est éligible, vous serez invité à compléter un dossier avec l'équipe de la Fondation, puis à le présenter au Comité d'Évaluation des Projets (CEP).

Dès sa validation par le CEP, votre projet fera l'objet d'une convention de partenariat.

L'équipe de la Fondation vous accompagnera tout au long du projet et construira avec vous son évaluation.





La vie de la Fondation RATP

La Fondation RATP est administrée par un Conseil dont le Président est M. Pierre MONGIN, Président Directeur Général de la RATP.

Elle est animée par sa Secrétaire Générale Mme Florence RODET.

Un Comité d'Evaluation des Projets, composé d'une vingtaine de représentants des différents secteurs de l'entreprise et d'administrateurs salariés, se réunit régulièrement pour sélectionner les projets à soutenir.

(Plus d'informations sur le site internet de la Fondation).



Retrouvez toute l'actualité de la Fondation RATP ; ses coups de cœur, ses témoignages et les projets associatifs soutenus sur

www.fondation-ratp.fr

Lac A1B • 54 quai de la Rapée •
75599 Paris Cedex 12
Tél : 01 58 78 38 89
Mail : fondation@ratp.fr